





Beautés administratives

Quand on apprit la perte du Natal, de nombreuses familles de Marseille, parentes des membres de l'équipage, se rendirent au siège de la Compagnie des Messageries Maritimes pour avoir des nouvelles. On leur répondit : « Adressez-vous à Paris... »

L'affaire Bolo

Paris, 3 Septembre. On lit dans l'Intransigeant : Il est permis aujourd'hui de parler autrement qu'à mots couverts de l'affaire Bolo, qui est un pendant intéressant de l'affaire Duval.

L'AFFAIRE DU « BONNET ROUGE » La Mort d'Almeryda

Toujours le mystère Paris, 3 Septembre. Trois témoins, le docteur Hayem, le docteur Bécourt, et le docteur Rosé, ont été entendus par M. Drioux, magistrat chargé du mystère persiste, les témoins entendus restant strictement sur leurs positions.

LES MESURES DE RESTRICTION Réglementation des Boissons

Paris, 3 Septembre. Le ministre du Ravitaillement vient de prendre l'arrêté suivant, relatif à la création d'une section des boissons : Le ministre du Ravitaillement général arrête : Article premier. — Il est institué à la direction du Ravitaillement une section chargée de toutes les questions intéressant le ravitaillement national en boissons : vins, cidres et bières.

LA GUERRE EN ORIENT Les Evénements de Grèce

Paris, 3 Septembre. La mise en accusation des ministres de l'ancien régime des ministres de l'ancien régime (retardée à la transmission). Demain, la Chambre examinera la question de mise en accusation des anciens ministres grecs, et aura à élire une Commission parlementaire pour procéder à une enquête.

LA CONFIANCE DU VAINQUEUR DE L'OUROU Les anciens Combattants de 1870

chez le Général Maunoury Men, 3 Septembre. Hier, sous les ombrages du parc d'Herchilly (Loir-et-Cher), le général Maunoury a reçu des délégations des Anciens Combattants de 70, des Vétérans des Moulins du Loir-et-Cher, de la Fédération des Anciens Combattants de 70, et de la Fédération des Anciens Combattants de 70, et de la Fédération des Anciens Combattants de 70.

Chronique Locale

La Température Ciel beau, hier, à Marseille. Le thermomètre marquait à 7 heures du soir 27°, à 10 heures de l'après-midi 25° et à 7 heures du soir 20°. Minimum 14°, maximum 27°. Aux heures, le baromètre indiquait les pressions de 763 à 765, 763 7/8 et 762 1/2 mm. Un vent modéré de Nord-Est plus faible d'Ouest a régné toute la journée.

Un Raid sur l'Angleterre

Un avion allemand bombarde Douvres Un mort. — Six blessés Londres, 3 Septembre. Des avions ennemis ont traversé la côte Est, au-dessus du comté de Kent, cette nuit, à 11 heures 15. Ils ont repris peu après le chemin de la mer.

La Crise Russe

La peine du talion chez les cosaques du Caucase Paris, 3 Septembre. On mande de Tiflis, que le Congrès des Cosaques du Caucase a décidé, pour montrer qu'il entend imposer une discipline sévère, de réduire la peine du talion à la peine simplifiée de cette nouvelle juridiction dit.

Le Gouvernement et le général Korniloff

Pétrograde, 3 Septembre. M. Nekrassov, vice-président du Conseil des ministres, déclare que le gouvernement a pleinement confiance dans le généralissime Korniloff à la tête de l'armée.

La Conférence interalliée de Londres

Un compte rendu de la première séance Paris, 3 Septembre. L'humanité publie ce matin, sous la signature de M. Poisson, un des délégués français à la Conférence socialiste interalliée de Londres, un compte rendu de la première séance de cette Conférence. Il en résulte que la discussion, toute privée, s'ouvrit après une allocution de M. Henderson, insistant sur la maintenance unanime de la résolution adoptée en février 1915.

La Question polonoise et les Empires du Centre

Geneva, 3 Septembre. Une information de source sûre confirme la nouvelle donnée par la Gazette de Vienne, affirmant que l'entente entre Berlin et Vienne, au sujet de l'avenir de la Pologne, est rompue.

Autour de Marseille

Aubagne. — Réunion des assujettis du canal de Marseille-Aubagne qui dessert Aubagne, Gemenos, Cassis, Vieux-For, et Saint-Martin. Les assujettis ont décidé de se réunir à Aubagne pour assister à la réunion du conseil d'administration du syndicat qui aura lieu mercredi 5 septembre, à 8 heures du soir, au domicile de M. L. Bouvier, président du syndicat.

Les Retraités civils et la Vie chère

Le premier Congrès des membres de l'Union Générale des Fonctionnaires et Employés civils retraités de France et des Colonies, au nombre de 1000, présents ou représentés, a été ouvert à Paris le 2 septembre. Le Congrès a pour objet de défendre les intérêts des retraités et de leur faire obtenir des améliorations.

La Situation en Espagne

Le cas du député Domingo Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Les Ventes sur Souches et l'Entrée en France des Vins étrangers

Toulouse, 3 Septembre. Pour enrayer la hausse du vin, la Commission des permis de vente des vins étrangers de Toulouse, demandant l'entrée en France des vins étrangers, italiens surtout, à cause du manque de vin français, ont décidé de limiter les achats sur souches et les marchés fictifs.

La Guerre aérienne

Les héros de l'escadrille Lafayette Paris, 3 Septembre. On annonce la mort, au champ d'honneur, à l'âge de 38 ans, de l'aviateur bombardier Jean Sangle-Ferrère, fils de l'ancien directeur du laboratoire municipal de Paris, tué le 20 août.

L'Amérique contre l'Allemagne

L'Amérique refuse d'envoyer des céréales en Hollande Londres, 3 Septembre. Le Bureau des exportations de New-York, agissant avec la sanction du président Wilson, a refusé d'autoriser le départ de cent navires hollandais chargés de céréales, estimant que la Hollande a assez de céréales pour l'instant pour nourrir sa population.

Accident mortel sur la Voie ferrée

Cuers, 3 Septembre. Hier matin, un train militaire se dirigeant du côté de Nice, arrivait au kilomètre 84, dit Pont-de-Pignans, lorsqu'un militaire de 34 ans, âgé de 34 ans, par imprudence ou faute de cause, est tombé de wagon et a été littéralement broyé. Les autorités ont ouvert une enquête. Le corps a été transporté dans la localité aux fins d'inhumation.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.

Le cas du député Domingo

Madrid, 3 Septembre. Le gouvernement répondra aujourd'hui au message des députés sur le cas du député Domingo, dans le sens annoncé, c'est-à-dire de profond respect pour les tribunaux, lesquels s'en tiennent strictement à l'application des lois.



Le Midi au Feu

CITATIONS

Notre jeune concitoyen M. Gay, capitaine pilote, a été cité par M. le capitaine commandant l'école d'aviation militaire de X... dans les termes suivants :

Le capitaine commandant adresse toutes ses félicitations au capitaine pilote Gay qui, le 23 août 1917, pilotant l'avion B. M. I. V. n° 238, passager, s'élève à 100 mètres, fait preuve du plus grand sang-froid.

Malgré le déséquilibre de l'appareil, dû à l'incendie de l'hélice, le pilote Gay effectue un vol plané de 100 mètres suivi d'un atterrissage correct, dans un terrain particulièrement difficile.

Une citation officielle en exemplaire de cette décision est remise au capitaine pilote Gay et son passager le mitrailleur bombardier Bonney.

Le pilote Gay est le fils de notre ami Edouard Gay, conseiller municipal, dont la belle conduite sur le front lui a valu le grade de capitaine et la Légion d'honneur. Au père et au fils, nous adressons nos plus vives félicitations.

M. Fournier Alfred, capitaine au 102<sup>e</sup> bataillon de chasseurs à pied, a été cité à l'ordre du bataillon pour le motif suivant :

Raisonnant fonction de commandant, a été un modèle de courage et d'énergie ayant toujours le mot pour dire. A porté journellement des ordres sous de violents bombardements capables de briser les plus déterminés. Dans les tranchées de Bessonville du 3 au 8 février 1917. A été cité à l'ennemi le 17 avril 1917.

M. Fournier Alfred était employé au Compagnon d'Escompte de Paris.

LE VIN DE 1917

Que sera le vin de cette année ? Il sera bon, si l'on en croit les vœux proférés d'après lesquels les années de grands froids furent aussi les années de grands vins.

Cette croyance que les hivers rigoureux furent suivis de bonnes récoltes viticoles est appuyée par des exemples :

1893 fut une année exceptionnelle comme qualité et quantité. Le vin, dans ce genre, se vendait sans cesse, et l'acquéreur amenait d'autre plein il y a encore quelques bouteilles de ce vin dans nos caves, elles ne sont pas toutes mûres, mais elles ont un caractère très agréable. Dans un château voisin, les vases adhérents aux tables par le gel de quelques gouttes de vin, ont été enlevés par les grands froids de l'hiver.

Les élèves d'un pensionnat de jeunes filles de Poitiers trouvaient, le matin, leurs draps gelés sous leur figure par la condensation de la vapeur d'eau.

1849 fut année de froid violent. Dans l'Ouest, on retrouve le souvenir du terrible ventrigal qui ravagea une partie des forêts. Les anciens parlent avec vénération du vin de 1849.

1865 fut aussi année très cotée, et ceci dans toute la France ; les personnes âgées ont souvenir de grands froids, pendant le carnaval de 1865.

1870 est resté célèbre et par sa qualité exceptionnelle et par la rigueur de l'hiver que nos malheureux soldats durent subir, pendant leur lutte désastreuse contre les mêmes envahisseurs que ceux d'aujourd'hui.

1893 a laissé souvenir pénible par la rigueur de son hiver et agréable par la finesse de son vin. En revanche, on trouve quelques très bonnes années non précédées de froids, comme 1906 et 1911.

Il est vrai aussi qu'on cite de grands hivers suivis de très mauvaises récoltes. En 1890 qui donna 29 millions d'hectolitres seulement et qui fut l'hiver le plus rigoureux, avec 1870, dont les vivants aient gardé le souvenir. La Seine fut prise pendant plus de quinze jours.

Les incendies de Bois et de Forêts

A MARSEILLE

Les incendies de forêts qui ont éclaté dans la soirée d'avant-hier, n'ont pu être maîtrisés en dépit du dévouement des pompiers et des soldats envoyés d'urgence sur les lieux. Cependant, celui de Verduron avait pu être circonscrit. Il était complètement maîtrisé hier soir.

Par contre, du côté de la Mure et des Agalades, le feu continuait à s'étendre et gagnait les collines de Saint-Antoine, où cinquante hommes de troupe ont été envoyés en toute hâte, sous les ordres d'un officier des pompiers.

Du côté d'Alauch, le sinistre poursuivait aussi ses ravages, et dans les bois de Chauris, soit du côté de Cadolive, de nouveaux et puissants secours ont été envoyés sur les lieux.

DANS LE VAR

Hier, dimanche, dans la soirée, un violent incendie s'est déclaré dans les forêts appartenant à divers propriétaires de la commune de M. Les ravages ont été considérables. Plus de 250 hectares de forêts sont devenus la proie des flammes. Des secours ont dû être organisés immédiatement avec des autos pour circonscire le feu. Les pertes s'élevaient à plus de 800.000 francs de dégâts. La population a fait tout son devoir dans cette pénible catastrophe.

EN CORSE

Basilia, 3 Septembre.

Un immense incendie s'est déclaré dans la région de Bastia, dans les bois de la commune de Bastia, devant des centaines d'hectares de maquis. Le train de Ghisonaccia-Bastia a été arrêté pendant deux heures, au milieu de la nuit. Un wagon a pris feu et l'on a dû intervenir pour empêcher les autres d'être la proie des flammes.

Pour les Candidats au Baccalauréat présents sous les Drapeaux

Paris, 3 Septembre.

Le ministre de la Guerre vient de décider que les jeunes gens présents sous les drapeaux, tant aux armées qu'à l'intérieur, reçoivent dans les catégories prévues par l'instruction n° 2893/11 du 10 mars et l'arrêté n° 3790/11 du 20 mai 1917 ayant édicté aux épreuves orales à la dernière session du baccalauréat seront autorisés à subir à nouveau ces épreuves à la session d'octobre.

Cette autorisation leur sera accordée par les chefs de corps ou les commandants de dépôt sur présentation d'une lettre de convocation délivrée par le doyen de la Faculté.

Des lettres arrivées, il se rendront au bureau de la Place et seront mis pendant la durée des épreuves en subsistance dans un corps de troupes de la garnison désignée par le commandant d'armes.

A l'issue des épreuves, tous les candidats devront se munir d'un certificat délivré par le doyen de la Faculté, constatant qu'ils ont réellement pris part aux épreuves, leur retour, ils devront remettre ce certificat à leur chef de corps ou commandant de dépôt.

Terrible Accident sur les Côtes de Bretagne

Une famille engloutie par les sables mouvants

Rennes, 3 Septembre.

Mme Eugène Ropin, née Orière, habitant à Moncontour, s'est rendue à la gare d'Yffiniac pour chercher son mari permissionnaire. Elle était accompagnée de sa sœur, Mlle Marie Orière, de ses trois frères âgés de 12 et 13 ans, et de ses petits-neveux François Orière et Toussaint Lorre. Tous allaient, en attendant le train, pêcher des coques à Billon. Avant de déjouer, les deux frères allèrent chercher du café. Quand ils revinrent sur la grève, ils trouvèrent leurs tantes et cousines cernées par la mer sur un banc de sable. Ils coururent demander du secours, mais, au retour, le banc de sable était déjà recouvert et Mme Ropin, Mlle Orière et les trois fillettes étaient englouties.

DERNIERES DÉPÊCHES DE LA GUERRE

PAR FIL SPECIAL

LA GUERRE EN ORIENT

Sur le Front de Macédoine

Communiqué français

Paris, 3 Septembre.

Communiqué de l'armée d'Orient du 2 septembre :

Dans la soirée du 1<sup>er</sup> septembre, nos troupes ont eu une violente préparation d'artillerie, ont pénétré dans les tranchées ennemies à l'ouest de la Corna et ont ramené quelques prisonniers.

Le feu d'artillerie reste violent entre le lac de Doiran et le Vardar et dans la région de Monastir.

Les Evénements de Grèce

La mise en accusation des ministres de l'ancien régime

Athènes, 3 Septembre.

La Chambre a voté, ce soir, à l'unanimité, le projet renvoyant devant la Haute Cour les membres des Cabinets Scoulovides et Lambros. Le renvoi devant la Haute Cour des ministres sous un climat insalubre, fera l'objet d'une discussion ultérieure.

La Chambre s'est ajournée au 17 septembre. — (Radio).

Jaffa évacué par les Turcs

Paris, 3 Septembre.

La ville de Jaffa, à 80 kilomètres de Gaza, a été évacuée dans des conditions que rapportent les Socialistes Monastir de Berlin. Les réfugiés arabes sur Gaza ont déterminé le gouvernement turc à faire procéder à l'évacuation de Jaffa. L'opération semble avoir été conduite avec une certaine rapidité, notamment en ce qui concerne la population juive, dont les propriétés ont, par la suite, beaucoup souffert. Une grande partie des évacués fut dirigée sur la Galilée. A raison de vingt centimes par tête et par jour, il fallait 50.000 francs par mois pour les nourrir. Dans certains camps de réfugiés, la situation était très mauvaise ; ainsi à Kinné, sous un climat insalubre, 1.000 évacués, parmi lesquels une fièvre épidémique a sévi, ne disposaient que d'un seul médecin et de presque pas de médicaments.

L'Incendie de Salonique

La Ville de Paris envoie un secours de 50.000 francs

Paris, 3 Septembre.

Le bureau du Conseil municipal a envoyé aujourd'hui au maire de Salonique le télégramme suivant :

Le Bureau du Conseil municipal, profondément ému par la situation douloureuse d'un grand nombre de compatriotes victimes d'un terrible incendie, a décidé, aujourd'hui, que la Ville de Paris participerait au soulagement d'aussi cruelles infortunes et a voté une souscription de cinquante mille francs. Au nom des élus et de la population de Paris, l'exprime à la municipalité et à la population de Salonique, nos sentiments de fraternelle sympathie.

La Situation ministérielle

Les consultations de M. Ribot

Paris, 3 Septembre.

Il n'y a aujourd'hui aucun changement dans la situation ministérielle.

Dans l'après-midi, M. Ribot a conféré avec quelques ministres, notamment avec MM. Steeg, Fernand David, qui vient de rentrer à Paris, et Métin. Demain matin, avant le Conseil, qui doit se tenir à l'Elysée, M. Ribot verra encore certains de ses collègues du Cabinet, parmi lesquels MM. Léon Bourgeois, toujours absent de Paris, et qui n'a pu encore donner son avis sur la situation créée par le départ du ministre de l'Intérieur. Ce n'est vraisemblablement qu'après ces diverses consultations que M. Ribot pourra faire connaître au Conseil quelles sont ses intentions.

La Liquidation des Pensions et des Gratifications de Réforme

Paris, 3 Septembre, 11 h. 30.

Le Journal Officiel publie ce matin le décret suivant :

ARTICLE PREMIER. — Il est créé, au chef-lieu de chaque territoire à section régionale des pensions et secours rattachés directement au service général des pensions. Un ou plusieurs médecins militaires de la Commission consultative médicale, sont adjoints à chacune de ces sections.

ART. 2. — Les sections régionales des pensions et secours ont pour mission : 1<sup>o</sup> D'activer, de surveiller et de vérifier les opérations accomplies pour la liquidation des pensions et des secours ; 2<sup>o</sup> De vérifier, au premier degré, en s'aidant des avis techniques des délégués de la Commission consultative médicale, les dossiers de pensions ou de gratifications de réforme et d'établir des propositions de liquidation au profit de la Commission consultative médicale conservant les attributions et le rôle qui lui sont conférés par les lois et règlements.

ART. 3. — Les sections régionales relèvent directement du ministre de la Guerre et correspondent directement aux sections régionales de pensions et secours et sont placées sous l'autorité du ministre. Le ministre délègue au directeur général des pensions.

L'ÉLEVATION DU PRIX DU PAIN

Une demande d'interpellation

Paris, 3 Septembre.

M. Maurice Rontin, député de Lot-et-Garonne, qui avait adressé à M. Viollette, ministre du Ravitaillement, une lettre de protestation contre l'élévation du prix du pain et les grosses indemnités accordées aux répartiteurs départementaux des céréales, vient de déposer une demande d'interpellation. La date en sera fixée dès la rentrée des Chambres.

La Crise des Transports

Deux cents wagons français en souffrance à Bâle

Bâle, 3 Septembre.

Les *Basler Nachrichten* disent que deux cents wagons français, contenant les colis postaux adressés aux prisonniers de guerre, sont stationnés à Bâle en attendant le transbordement dans des wagons allemands qui n'arrivent pas.

La Libération des Vieilles Classes

Toulouse, 3 Septembre.

En informant le ministre de la guerre que les mesures prises en faveur des vieilles classes ont été accueillies avec reconnaissance comme le prouve d'une œuvre de justice. M. Thierry Cazas, député du Gers, demande la mise en suris de tous les R. A. T. jusqu'à la classe 1892 incluse.

Un coup de main en Champagne

VIVE CANONNADE SUR LA MEUSE

Communiqué officiel

Paris, 3 Septembre.

Le gouvernement fait, à 22 heures, le communiqué officiel suivant :

Canononnade intermittente en divers points du front, plus vive sur la rive gauche de la Meuse.

En Champagne, nous avons réussi un coup de main à l'ouest de la route de Saint-Hilaire à Saint-Souplet, et ramené des prisonniers.

Communiqué anglais

3 Septembre, 21 h. 20.

L'ennemi a fait la nuit dernière, à la suite d'un violent bombardement, une troisième tentative d'attaque sur nos postes avancés au sud-ouest d'Havrincourt. Il a été de nouveau repoussé.

Un coup de main, exécuté avec succès, hier, au sud-est de Monchy-le-Preux, nous a permis de surprendre complètement l'ennemi et de lui enlever dix-huit prisonniers, après avoir détruit les abris et ses mitrailleuses.

LA SITUATION

Paris, 4 Septembre, 2 h. 15.

Les Allemands ne se décident pas à accepter la perte du terrain que nos troupes leur ont enlevé vendredi soir, en avant d'Hurtré. Depuis lors, leurs contre-attaques se succèdent acharnées, mais sans amener le moindre résultat en faveur de l'adversaire. Hier encore, les ennemis ont renoué leurs attaques, quatre reprises, mais nos artilleries vigillantes ont fait avorter aussitôt ces tentatives.

Plus à l'ouest, les Allemands ont éprouvé le même échec, et s'attaquant au plateau d'Alilles. Partout ailleurs, on ne signale que des bombardements, notamment de part et d'autre de la Meuse, et des coups de main en Champagne et en Vexve.

Les Allemands continuent à bombarder les villes ouvertes, ils ont fait ainsi, à Dunkerque en particulier, de nouvelles victimes parmi la population civile.

Sur le front britannique, les événements offrent le même caractère de stagnation que sur le front français, puisqu'il n'y est question ni de l'activité de l'artillerie ennemie au nord d'Ypres, ni de raid allemand repoussé au sud de La Bassée.

L'Offensive franco-britannique

L'usage des divisions allemandes

Paris, 3 Septembre.

Les renseignements reçus jusqu'ici permettent d'établir ainsi le bilan de la bataille du mois d'août :

En Belgique, les Allemands, depuis le début de la bataille, ont retiré, au cours de trente divisions de ligne. Par suite de l'offensive franco-britannique, 42 divisions ennemies sont donc usées ou en voie d'usure.

À Verdun, 10 divisions allemandes ont déjà été retirées ; sept sont actuellement en ligne. En tout 17 divisions sont usées ou sur le point de l'être.

Ainsi, en moins d'un mois, les offensives alliées sur le front occidental ont mis hors de combat une quarantaine de divisions ennemies ; une vingtaine d'autres sont en train de subir le même sort.

Le Combat naval de la Mer du Nord

Les équipages des dragueurs coulés internés en Danemark

Londres, 3 Septembre.

On mande de Copenhague que les équipages de quatre dragueurs allemands appartenant aux quatre dragueurs de mines qui ont été coulés par des torpilleurs britanniques, ont été amenés par avions à Copenhague, et internés en Danemark. Deux d'entre eux ont essayé hier de s'enfuir, mais ils ont été repris.

Copenhague, 3 Septembre.

Les équipages des chalutiers allemands qui se sont échoués sur les bancs de la côte ouest du Jutland lors du combat naval du 1<sup>er</sup> septembre, sont arrivés à Ringkøbing, en Danemark, par un détachement d'infanterie danoise. Soixante-dix-sept matelots ont été provisoirement internés dans une école municipale, sept officiers et vingt-cinq sous-officiers sont logés dans des hôtels de ville.

La question de l'internement n'est pas encore définitivement tranchée. Les dix hommes de l'équipage du bateau qui a été envoyé par un contre-torpilleur allemand pour chercher des blessés, mais qui a chaviré, seront probablement considérés comme naufragés et relâchés.

La Guerre sous-marine

L'attaque du « Mont-Ventoux »

Paris, 3 Septembre.

Le capitaine du *Mont-Ventoux*, de la Compagnie Transatlantique, reçoit aussi un témoignage officiel de satisfaction pour avoir assuré la conservation de son bâtiment grâce à sa vigilance et à sa manœuvre judicieuse le 13 juillet 1917.

Un trois-mâts met en fuite un sous-marin

Paris, 3 Septembre.

Le 25 juin 1917, le trois-mâts polonois *Jacques-Cœur*, capturé par un sous-marin lui riposta et le força à plonger. Deux heures plus tôt, ayant vu torpiller un navire, il s'était porté courageusement à son secours, mais un vapeur avait devancé.

Le ministre de la Marine a accordé un témoignage de satisfaction au *Jacques-Cœur* et la Croix de guerre au capitaine et au second.

L'Affectation des Orphelins de Père et Mère ayant huit frères ou sœurs à leur charge

Paris, 3 Septembre.

Le ministre de la Guerre vient de décider que les hommes de troupe orphelins de père et de mère, et qui ont effectivement à leur charge au moins huit frères ou sœurs, seront en principe et sur leur demande, affectés à des emplois aussi rapprochés que possible de leur domicile.

Les militaires dont il s'agit devront justifier de leur situation de famille en produisant les pièces d'identité suivantes : certificat de décès du père et de la mère ; bulletin de naissance des frères et sœurs ; certificat du maire constatant que les frères et sœurs sont tous vivants et sont effectivement à la charge de l'intéressé.

SUR LE FRONT RUSSE

L'Offensive allemande dans le Golfe de Riga

Communiqué officiel

Pétrograde, 3 Septembre.

Le grand état-major russe fait le communiqué officiel suivant :

FRONT OCCIDENTAL. — A l'ouest de Riga, sur les rives de la Dvina, nos troupes se sont retirées dans la matinée du 2 septembre vers la ligne Bideringskot-Médou-Dalon.

Dans la direction d'Ixkule, sur la rive nord de la Dvina, les Allemands, au cours de la journée du 3 septembre, ont mené des attaques acharnées sur le front Stammormougou-Ferpie-Lausin. Vers le soir, l'ennemi a réussi à forcer nos positions dans le secteur Melmougou-Stripte. Plusieurs de nos régiments ont abandonné volontairement leurs positions et nos contre-attaques n'ont pas réussi.

En raison de la situation sérieuse du secteur de Riga, nous avons donné l'ordre d'évacuer ce secteur.

Sur le reste du front, fusillade plus intense dans la direction de Vilna.

FRONT ROUMAIN. — Dans la direction de Foccani, au cours de la journée du 2 septembre, l'ennemi avait attaqué les positions roumaines, dans la région de Warzitza, a été rejeté avec de grandes pertes.

Sur le reste du front, fusillade.

FRONT DU CAUCASE. — Aucun changement.

AVIATION. — Dans la région du bas Zbroutch, un aviateur français, le lieutenant Lakman, a abattu en flammes un ballon captif.

Le passage de la Dvina et la poussée allemande vers le Nord

Pétrograde, 3 Septembre.

L'offensive allemande sur le front de Riga a commencé le 1<sup>er</sup> septembre, à 7 heures du matin, par une attaque des deux fronts. Après une préparation d'artillerie, qui a duré pendant quelques heures, les troupes russes qui défendaient la Dvina se sont repliées.

Les Allemands ont tenté de passer sur la rive orientale de la Dvina. L'infanterie russe, malgré une brillante action de l'artillerie, qui a détruit un des ponts ennemis, n'a pas pu arrêter la poussée des Allemands. L'ennemi en a profité, et développé rapidement son succès, et a commencé à progresser vers le Nord. Les contre-attaques russes ont échoué.

Les Evénements militaires d'après les Bulletins ennemis

COMMUNIQUE ALLEMAND

Genève, 3 Septembre.

Le communiqué allemand dit :

THEATRE ORIENTAL. — Front du maréchal prince Léopold de Bavière. — Après une semaine de combats acharnés, les troupes allemandes ont dans la matinée du 1<sup>er</sup> septembre, franchi la Duna de part et d'autre d'Iskoul.

Les Allemands ont lancé des avions et des bombes avant d'être repoussés du front par l'intensité qui, après un court combat a éclaté sur la rive Nord, les vigoureux attaques ont rejeté les Russes sur les points où ils ont opposé de la résistance.

Les mouvements de nos troupes continuent et se développent méthodiquement.

Sous l'effort de notre avance, l'ennemi a abandonné ses positions à l'ouest de la Duna. Les corps de nos divisions progressent en livrant des combats aux arrières gardes russes.

Des convois de toutes sortes traversent les routes qui partent de Riga et se dirigent en toute hâte vers le Nord-Est. Les localités et les fermes qui se trouvent sur la route sont occupées par le 1<sup>er</sup> bataillon de la 1<sup>re</sup> armée russe qui bat en retraite.

Groupes d'armées de l'archiduc Joseph. — Dans les vallées du versant nord-est des Karpathes, l'activité de combat s'est renforcée. Au sud de la vallée du Troius plusieurs attaques de nuit, exécutées par les Roumains sur le Cosna et près de Groszei, ont échoué.

Groupes d'armées du maréchal de Mackensen. — Au champ de bataille de la Duna, les troupes de la Putna, nos régiments ont repoussé, par des contre-attaques de fortes attaques russes.

Avec les deux cents prisonniers tombés à notre camp, le chiffre des prisonniers faits sur le champ de bataille de la Duna, atteint 49 officiers et 1.650 soldats. Le butin comprend six canons avec leurs armoires, 69 mitrailleuses, de nombreux lance-bombes et voitures réglementaires. De même près de Marascei, les Roumains ont exécuté des attaques infructueuses.

COMMUNIQUE AUTRICHIEN

Genève, 3 Septembre.

Le communiqué autrichien s'exprime ainsi :

THEATRE ORIENTAL. — Au nord-ouest de Foccani et au sud d'Okna, les Russes et les Roumains ont lancé des avions et des bombes, et ont exécuté des combats qui ont tourné à notre avantage.

THEATRE ITALIEN. — Sur le mont San-Gabriele, certaines opérations exécutées par nos troupes ont été couronnées de succès. Les avions italiens ont bombardé plusieurs localités de la côte occidentale de l'Adriatique. Une escadrille ennemie, qui s'était dirigée contre Trieste, a été dispersée par nos hydravions avant d'atteindre son but.

LES BALKANS. — Nous avons repoussé des détachements de reconnaissance ennemis sur la Volva.

La Question polonaise

La démission du Conseil d'Etat de Varsovie

Paris, 3 Septembre.

Le Bureau de presse polonois de Berne publie le texte de la note par laquelle le Conseil d'Etat de Varsovie a motivé sa démission.

Après avoir indiqué que les règlements de la légion polonoise, qui ont été le serment de fidélité, suffisamment parfaitement à encadrer la future armée polonoise, le Conseil d'Etat a déclaré :

« L'ordre d'envoyer les légions au front Est, en laissant une partie absolument insuffisante pour servir à la formation des cadres de l'armée, la publication de cet ordre a l'insu du Conseil d'Etat, et sans lui demander son avis, lui ont créé une situation politique intenable et obligent les membres du Conseil d'Etat à déposer leur mandat entre les mains du Conseil de régence. »

Les parlementaristes cependant se préoccupent des intentions du gouvernement allemand à l'égard de la Pologne.

Berne, 3 Septembre.

On mande de Vienne que l'Assemblée plénière des députés polonois au Reichsrath de Vienne et à la Diète de Galicie, s'est réunie hier à Cracovie. La séance a été mouvementée.

Le comte Tarnowski, au nom des conservateurs, a lu une déclaration déplorant la manière dont certains partis ont interprété la résolution votée à Cracovie le 28 mai, en faveur d'une Pologne unie, indépendante et ayant un accès à la mer. Ils ont profité de

cette résolution pour exposer l'œuvre du Conseil d'Etat. Les conservateurs ont insisté sur leur devoir d'appuyer la politique inaugurée par l'acte du 5 novembre, et de ne pas pratiquer dans la monarchie autrichienne, une politique ruseuse pour la Pologne.

La Trahison du Tsar

La correspondance télégraphique entre le kaiser et Nicolas II

New-York, 3 Septembre.

Le *New-York Herald* publie aujourd'hui la suite de la correspondance télégraphique privée, échangée entre Guillaume II et Nicolas II.

Le second échange de télégrammes entre l'empereur d'Allemagne et l'ex-tsar Nicolas révèle qu'après la rencontre des deux empereurs à Bjorko, le kaiser, d'accord avec Nicolas, entreprit de réaliser le projet de déclarer fermée la mer Baltique. Mais rencontrant de la résistance de la part du Danemark, et de celle de l'attitude menaçante de l'Angleterre, le kaiser décida, en 1905, au cas d'une guerre avec l'Angleterre



